

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

SOULACROIX JEAN-BAPTISTE (1790-1848)

par Nicole Dockès-Lallement

Jean Joseph Soulacroix, qui prend le prénom de *Jean-Baptiste*, est né le 22 décembre 1790 à Cahors (Lot), et baptisé le lendemain à Notre-Dame de la Daurade. Son parrain est Jean Perié, négociant, et sa marraine, Jeanne Bessièrès, épouse Gignoux. Ses quatre grands-parents sont originaires de la même paroisse. Son père Antoine Soulacroix (Cahors, 1751-1834), fils d'Arnaud et de Jeanne Boissières (ou Bessièrès) y a été baptisé, et s'y est marié le 7 juin 1785 avec Marie *Catherine* Bessièrès (Cahors, 1765-1840), fille de Jean-Pierre et Jeanne Didier, tous deux de cette paroisse. Antoine est d'abord avoué; il devient après la Révolution commis, puis contrôleur des postes. Soulacroix se marie à Marseille le 10 novembre 1819 avec Joséphine *Zélie* Magagnos (Norfolk [Virginie, E.-U.] 9 août 1798-Paris 6^e 7 avril 1882). La famille Magagnos, originaire de Draguignan, s'était installée à Toulon; de là, le père de Zélie, Joseph (Toulon, 1773-Marseille, 1855) s'est installé à Marseille comme négociant. Pendant la Révolution, il s'exile aux États-Unis où on le retrouve agent de change à Norfolk (Virginie). C'est dans cette ville qu'il a épousé le 12 mai 1797 sa cousine germaine Rose *Joséphine* Magagnos (La-Seyne-sur-mer [Var] 1784-Marseille 1874) qui n'a pas 13 ans, et c'est là que naît sa fille Zélie. Il y vit encore lors du mariage de cette fille, et il donne pouvoir à un ami, André Michel, propriétaire, pour consentir en son nom; des quatre parents, seule sa femme assiste au mariage de Zélie avec J.-B. Soulacroix (dont les parents ont donné procuration au proviseur du collège royal de Marseille, Marcel Tranchand, pour consentir à leur place). De ce mariage naissent quatre enfants; Marie Joséphine *Amélie* (Marseille 14 août 1820-Écully 26 septembre 1894) qui épouse à Lyon, à Saint-Nizier, le 23 juin 1841, Frédéric Ozanam, le fondateur des sociétés Saint-Vincent-de-Paul, béatifié le 22 août 1997; Jean Joseph François *Théophile* (Montpellier 27 octobre 1823-Paris 11^e 9 mars 1847) dont la santé (paralysie progressive) donne beaucoup de souci à ses parents, qui ont le chagrin de le perdre à l'âge de 23 ans; Joseph *Charles* Frédéric (Montpellier 6 juillet 1825-Florence [Italie] 9 mai 1899) qui devient peintre et sculpteur; enfin leur dernière enfant, Marie *Noémie* (Nancy, 26 déc. 1827-1^{er} août 1831) décédée à l'âge de 3 ans 1/2. Les lieux de naissance des enfants, Marseille, Montpellier, Nancy, sont autant d'étapes de la carrière brillante et rapide de leur père. Après des études à Paris, au lycée Napoléon (lycée Henri-IV), J.-B. Soulacroix est admis à l'École normale à la fois pour la section des sciences et pour celle des lettres. En 1809, il réussit les baccalauréats de lettres et de sciences (décembre 1810). Il est élève répétiteur à l'École normale (1811-1812) et passe sa licence ès sciences (novembre 1811). Il est nommé professeur de mathématiques spéciales au lycée d'Avignon (12 octobre 1812-octobre 1815), puis au collège royal de Marseille (21 octobre 1815-1821). À Marseille, il s'implique dans l'amélioration de l'enseignement primaire et élémentaire. Avec ses condisciples de l'École normale, qui

sont aussi les témoins à son mariage, Eugène Péclet (Besançon 1793-Paris 1857), professeur de chimie et de physique, et Pierre Louis Magloire Cottard (Orry-la-Ville [Oise] 1790-La Ciotat [Bouches-du-Rhône] 1871), professeur de grammaire, tous deux au même collège que lui, il se passionne pour la toute nouvelle méthode d'enseignement mutuel, appelée aussi méthode lancastrienne, destinée aux plus pauvres. Il fonde une école modèle gratuite d'enseignement mutuel en 1816, puis une école commerciale en 1820. Le recteur d'Aix le nomme président de la commission de recrutement des maîtres d'enseignement mutuel. Il postule pour un poste d'inspecteur d'académie et il est nommé à Montpellier (2 avril 1821-1825). Il passe un doctorat ès sciences en 1822, ce qui lui permet d'enseigner les mathématiques transcendantes à la faculté des sciences de Montpellier (4 janvier 1823-21 septembre 1825). Puis il commence une carrière rectorale : à l'académie de Nancy (5 novembre 1825-juin 1832), il est le premier recteur à avoir suivi « *une belle carrière universitaire* », et il est chargé provisoirement d'assurer l'intérim à l'académie de Metz (8 mai 1827-1^{er} décembre 1827); pour le loger, on trouve un local dans le bâtiment de l'université où l'Académie de Stanislas lui abandonne ses locaux et s'installe dans une autre aile. Il publie un *Guide* à l'intention des instituteurs où il essaie de faire passer ses idées en matière de pédagogie; on y trouve la législation classée par matières, des instructions sur le choix des méthodes d'enseignement, et un règlement général des écoles. Cet ouvrage est plusieurs fois réédité, même après la mort de son auteur. En 1831, il propose encore à la Chambre des pairs des modifications importantes de la législation pour la rendre plus facile à exécuter et pour favoriser l'instruction des plus pauvres. Il participe à l'installation d'une faculté des sciences à Dijon. Le 22 juin 1832, il est muté au rectorat d'Amiens, apparemment pour laisser la place à un protégé du régime : il n'y reste que peu de temps. Le 7 février 1833, il est nommé au rectorat de Lyon où il reste plus de 12 ans, jusqu'en février 1845. Il fait face avec calme à l'émeute des ouvriers en soie de 1834 et évite leur confrontation avec les élèves du collège royal; le collège est malgré tout envahi, mais les élèves ont pu s'en aller. Sa femme s'insère dans la société lyonnaise et ses œuvres; elle préside l'asile de la rue Buisson. Le 26 novembre 1838, dans une salle du Palais Saint-Pierre, comme à Dijon, il a le plaisir d'installer une nouvelle faculté, la Faculté des lettres qui rouvre ses portes (elle avait été fermée à la Restauration). Les locaux prêtés par la mairie sont loin d'être parfaits, et Soulacroix fait un discours au son des cloches de l'église voisine. Pour souligner les bienfaits apportés par cette faculté à une jeunesse nombreuse qui a besoin d'être encadrée, il insiste sur la nécessité de la former par une « *voix du Monde et non du Cloître* » qu'à son âge, elle a tendance à négliger; il ajoute qu'il est préférable de lui présenter les exemples de vertus non « *dans les Béatitudes célestes, mais dans les grands hommes qu'elle admire, qu'elle peut et doit espérer imiter un jour* ». Un professeur de la faculté de théologie, Jacquemont, s'en offusque et crie au scandale. Léon Boitel n'y voit qu'une certaine maladresse et pense que l'intention était moins mauvaise que les paroles (*RLY* 8, 1838, p. 389-391). En 1839, Soulacroix rencontre Frédéric Ozanam que lui présente l'abbé Noiro*, un ami commun. Il estime tout de suite le jeune homme. Avocat pour faire plaisir à son père, F. Ozanam préférerait un poste de professeur; il désire le trouver à Lyon, d'une part pour être proche de sa mère, d'autre part parce qu'il est attaché à cette ville. Grâce au soutien du recteur, il espère prendre la succession d'Edgar Quinet qui songe à quitter la faculté des lettres de Lyon; comme ce départ est différé et la succession incertaine, en l'absence d'une faculté

de droit à Lyon, Ozanam commence par obtenir la création d'une chaire municipale de droit commercial, réalisant ainsi le vœu d'un certain nombre de Lyonnais (1^{re} leçon, le 16 déc. 1839). Le soutien du recteur, aussi bien auprès du ministère de l'Instruction publique que des instances locales, est d'un grand poids. Tout est fait pour donner un caractère « universitaire » à cette chaire : le port de la robe des professeurs de droit et les émoluments ; grâce au pouvoir de conviction du recteur, la Chambre de commerce accepte de compléter le traitement versé par la municipalité. On connaît la suite : sur les conseils de Victor Cousin, condisciple de Soulacroix à l'École normale, devenu ministre de l'Instruction publique, Ozanam se présente à la récente agrégation de littérature et il est reçu premier. Claude Fauriel, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, lui demande d'être son suppléant, et il hésite entre Lyon, qui vient de lui offrir cette chaire de droit commercial et où il peut espérer succéder à Quinet, et Paris. Sur les conseils de Jean-Jacques Ampère – le fils d'André M. Ampère* – qui l'avait accueilli à Paris pendant ses études de droit, il choisit Paris où il espère toucher un public beaucoup plus nombreux. À Lyon, les auditeurs du cours de droit commercial ont diminué, et les étudiants éventuels de la faculté des lettres sont peu assidus. Nommé à Paris en novembre 1840, Ozanam se fiance tout de suite avec Amélie la fille de Soulacroix et l'épouse à Lyon au mois de juin suivant. J.-B. Soulacroix, catholique convaincu, mais administrateur soucieux du service public, connaît un petit différend avec le nouvel archevêque de Lyon, Maurice de Bonald. Nommé en 1839, à la mort du cardinal Fesch retiré à Rome parce que trop proche du régime bonapartiste, consacré en 1840, Mgr de Bonald est plus ouvert sur la question sociale, moins intransigeant et conservateur que Mgr de Pins, administrateur apostolique qui gérât le diocèse depuis 1823. Les relations avec le recteur Soulacroix, bon catholique, qui protège les écoles primaires confessionnelles, auraient dû être bonnes. Cependant, une controverse s'élève à propos de Francisque Bouillier*, premier titulaire de la chaire de philosophie à la faculté des lettres de Lyon. Certains catholiques s'inquiètent du contenu de ses cours et l'archevêque écrit au recteur ; ce dernier défend l'autonomie de l'Université, c'est-à-dire de l'enseignement public. Tout rentre dans l'ordre grâce aux déclarations de F. Bouillier. Le 6 juillet 1841, dans l'amphithéâtre des cours à l'Hôtel-Dieu, Soulacroix a encore le plaisir d'installer la nouvelle École secondaire de médecine et de pharmacie ; cette fois-ci le discours est plus prudent, et il se contente d'espérer la voir bientôt transformée en faculté. Lors de la préparation du Congrès scientifique de France (9^e session) qui se tient à Lyon en septembre 1841, il fait partie comme président honoraire de la commission générale du Congrès. Pendant le Congrès, il est 3^e vice-président de la section des sciences physiques et mathématiques et insiste sur l'importance de l'histoire naturelle. À sa demande – car il espère pouvoir mieux soigner son fils Théophile et veut se rapprocher de sa fille Amélie –, il obtient une mutation à Paris, où il est nommé chef de la division du contentieux, du matériel et de la comptabilité au ministère de l'Instruction publique (arrêté du 11 février 1845). Il collabore à la rédaction du projet de loi sur l'instruction publique qui devient la loi du 12 novembre 1846. Éprouvé par le décès de son fils Théophile, il quitte le ministère et fait valoir ses droits à la retraite (30 avril 1848) lorsque la troisième section qu'il dirigeait est supprimée. Est-il victime d'une purge politique comme le disent certains de ses biographes ? rien n'est moins certain car il est déjà malade. Il se retire près de Paris, fatigué par une « *douloureuse maladie de la moelle épinière* » et, peu après, il meurt le 23 juillet 1848

à Sèvres, 18 avenue de Bellevue. La déclaration de décès est faite par son gendre Frédéric Ozanam. Sa femme demeure alors dans leur appartement parisien, 31 rue de Vaugirard. Après une cérémonie religieuse où se retrouvent beaucoup de ses collaborateurs et amis, il est enterré au cimetière du Montparnasse, où seront aussi enterrées sa femme et sa fille Amélie. Chevalier de la Légion d'honneur : décret du 27 mars 1830 avec rétroactivité au 28 octobre 1829; recteur de Nancy, les insignes lui sont remis par le préfet. Certains biographes disent qu'il est fait officier de la Légion d'honneur le 3 mars 1845, après sa nomination au ministère, mais son dossier (LH/2538/66) ne le mentionne pas.

ACADÉMIE

À Nancy, il est membre titulaire de l'Académie de Stanislas (1826 à 1832). Il prononce son discours de réception dans la séance publique du 18 mai 1826 sur les « *mutuels secours que se prêtent les sciences et les lettres* », insistant sur le fait que les sciences ne portent aucunement atteinte à la morale et à la religion. Il offre ses travaux sur les réformes de l'enseignement primaire et son texte sur l'installation de la faculté des sciences de Dijon. Il préside l'Académie de Stanislas en 1829. Il fait partie du petit groupe chargé en octobre 1831 de rédiger le texte officiel à mettre sur la statue de Stanislas. Lorsqu'il quitte Nancy, il devient associé national. À Lyon, il est élu le 6 juin 1837 au second tour de scrutin (classe des sciences). Il prononce un discours de réception le 29 décembre 1837 sur *La nécessité de l'étude des sciences et des lettres et les secours mutuels qu'elles se rendent* (sans doute peu différent de son discours de réception à l'Académie de Stanislas). Il assiste assez souvent aux séances et, le 3 décembre 1839, il est élu président pour l'année 1840. Il essaye en vain de régler le conflit qui existe entre l'école de La Martinière et l'Académie qui estime que le testament du Major-Général Martin lui donne le devoir de surveiller l'évolution de l'école, alors que la commission exécutive de celle-ci l'interprète autrement, estimant que l'Académie, une fois l'école fondée et ses statuts posés, n'a plus rien à voir dans sa gestion. Il lit le compte rendu des travaux de l'année 1840 lors de la séance publique du 25 juin 1841 et en profite pour faire, une fois de plus, l'éloge de l'histoire naturelle. Il souhaite que l'Académie ne se contente pas de publier de brefs comptes rendus de ses travaux, mais imprime aussi les principales communications de ses membres. Le 23 février 1841, il rapporte sur les ouvrages de Nicod, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, qui est ensuite élu membre correspondant. En 1843, le poste de professeur d'histoire naturelle au lycée de Lyon étant vacant, Soulacroix pense le confier à un confrère dont il estime le savoir, Étienne Mulsant*; celui-ci n'ayant pas les diplômes nécessaires, il les prépare et les réussit à plus de 40 ans. Le 9 juillet 1844, il offre de la part de son gendre, Frédéric Ozanam, un livre de celui-ci, *Établissement du christianisme en Allemagne*. Il fait encore partie de la commission qui étudie la question posée pour un prix sur les avantages et les inconvénients pour Lyon de l'établissement d'un chemin de fer [le prix ne sera pas décerné car les réponses ne le méritent pas]. Le 20 août 1844, il décline l'honneur de représenter l'Académie au congrès scientifique de Nîmes. Le 4 mars 1845, nommé au ministère de l'Instruction publique, il transmet à l'Académie la lettre d'adieu qu'il adresse aux fonctionnaires de l'institution qu'il a administrée pendant 12 ans; il est alors inscrit dans les émérites « *en conformité avec les règlements* ». Le 25 mars, sur

le point de se rendre à Paris, il remercie ses confrères des bonnes relations qu'ils ont entretenues avec lui et leur exprime ses regrets de se séparer d'eux. Deux ans plus tard, le 29 juin 1847, Soulacroix envoie « *ses témoignages de souvenir affectueux* » et annonce une allocation de 500 francs versée par le ministère de l'Instruction publique, accompagnée d'une lettre du ministre (Salvandy), somme destinée à soutenir l'impression des travaux de l'Académie, collection commencée en 1845. Enfin, le 1^{er} août 1848, Granperret annonce la mort de Soulacroix, membre émérite, et rappelle les excellents rapports qu'il a entretenus avec les académiciens et comment il a soutenu l'idée de publier les *Mémoires*. Il est aussi membre correspondant de la Société d'instruction élémentaire (société fondée pour diffuser la méthode lancastrienne), des Académies du Vaucluse, du Gard, d'Épinal et d'Amiens.

BIBLIOGRAPHIE

Quérard, *La France Littéraire*.. 9, p. 220-221. – « M. Soulacroix », *Journal général de l'Instruction publique et des cultes* 17, 9 août 1848, p. 370. – Albert Collignon, « Les premiers recteurs de Nancy », *Le pays lorrain*, 1914-1919, p. 468-471. – F. Ozanam, *Lettres de jeunesse 1819-1840*, éditées par L. Célier, J.-B. Duroselle, D. Ozanam, [Paris] : Bloud et Gay, 1960. – Jean-François Condette, Notice « Soulacroix », in *Les Recteurs d'Académie en France de 1808 à 1940*, 2, Lyon : INRP, 2006.

MANUSCRITS

Ac.Ms279-III, 5 mai 1840, rapport sur cours d'astronomie populaire d'Arago. – Ac.Ms279-II pièce 42, 12 juillet 1840, rapport sur la candidature de Laval. – Ac.Ms279-II pièce 27, 23 février 1841, rapport sur Nicod. – Ac.Ms279-II pièce 21, 18 janvier 1842, rapport sur la candidature Itier. – Ac.Ms270-230, Document relatif à l'*Histoire de l'Académie* par Dumas. – BNF NAF 28628 (1), dossier Soulacroix; NAF 28199, Lettres d'Amélie (et de Frédéric Ozanam) à ses parents [Gérard Cholvy a consulté les archives Montariol à Chenaud en Dordogne, dont une grande partie serait des archives Soulacroix]. A.D.Rh. la série 1 T est assez riche pour la période du rectorat de Soulacroix, notamment 1 T 26-33; 37-44 (correspondance); 1 T 54 (conseil académique); 1 T III-III2 et III6-III9 (finances); 1 T 121-123 (relations avec les établissements), 124 (affaires disciplinaires) et 127 (inspections).

PUBLICATIONS

Guide des écoles primaires, Paris : Hachette, 1828, puis éditions revues 1829, 1830, 1832, 1835, 1838, 1842, 1858. – « Des mutuels secours que se prêtent les sciences et les lettres », *Précis des travaux de l'Académie de Stanislas*, 1826-1828, p. 185-190. – *Observations sur le projet de loi concernant l'enseignement primaire*, présenté à la Chambre des Pairs le 20 janvier 1831, Nancy : C.-J. Hissette, 1831, 40 p. – *Discours* prononcé à la séance d'ouverture du 8 novembre 1837 de l'École Secondaire de Médecine de Lyon, Lyon : Rossary, 4 p. – « Compte rendu des travaux de l'Académie de Lyon pour l'année 1840 », *MEM*, CR, 1841, p. 7-59. – *Discours prononcé à la distribution des prix du collège royal de Lyon, le 22 août 1842*, Lyon : J. Deleuze, 1842, 7 p.